

QU'EST-CE QU'UNE PENSION DE FAMILLE ?

Une pension de famille propose un logement durable aux personnes n'ayant pas accès à un logement autonome classique, ayant besoin d'être accompagnées et de se stabiliser. De taille humaine, elle offre, en lien avec les habitants et associations du quartier, un cadre chaleureux et convivial. L'accueil en pension de famille permet de rompre avec la solitude et de sortir d'un isolement provoqué par l'exclusion.

La Maison des Thermopyles propose un habitat alternatif semi-collectif : des studios entièrement meublés et équipés ainsi que des espaces de vie partagés (salon, cuisine, terrasse, jardin, laverie) pour des temps de détente et de convivialité. Diverses activités collectives (repas, jardinage, karaoké, soirées conviviales, débats, séjours de vacances...) permettent de tisser du lien avec les voisins. La Maison des Thermopyles participe tous les ans aux fêtes de quartier organisées par l'association de quartier *Urbanisme et démocratie (Udé !)*.

UN PROJET PORTÉ PAR LES HABITANTS DU QUARTIER

Issue d'un travail de réflexion émanant de Udé!, l'association « *Maison des Thermopyles* » a été fondée en 2003 avec l'objectif de créer, animer et gérer une pension de famille. Elle est purement locale et de ce fait a aussi pour objectif de faciliter la mixité sociale entre les habitants de la pension de famille et le quartier.

UN COLLECTIF DE RÉSIDENTS

A la Maison des Thermopyles, des hommes et des femmes célibataires ou en couple, de tous âges, peuvent se poser et habiter un logement sans limitation de durée. Ayant connu des parcours de vie différents et des situations de précarité, les résidents ont tous été confrontés à des problèmes graves d'accès au logement. En arrivant à la pension, ils bénéficient de la sécurité d'un logement pérenne. Cette stabilité, couplée avec l'accompagnement et la convivialité facilitée par les salariés, leur permet de prendre en main leur situation - santé, administratif - et de retisser du lien que ce soit entre résidents ou avec l'extérieur.

DEUX HÔTES

Les hôtes, dont un(e) assure la direction, gèrent la Maison des Thermopyles au quotidien. Salariés à temps plein, ils se répartissent, en plus de la gestion administrative des lieux, les missions liées à l'accueil et l'accompagnement des résidents ainsi qu'à la coordination de la vie collective en lien avec le quartier.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration : Dominique Mesfioui (co-présidente), Jean-Pierre Coulomb (co-président), Gérard Tristram (trésorier), Monique Van Weddingen (secrétaire), Marie-Annick Garnier (mb du bureau), Dominique de Chérancé, Marijo Faure, Françoise Tillard, Danielle Viterbo.

Ils gèrent les affaires de l'association et participent, souvent en tant que voisins et/ou bénévoles, aux temps conviviaux et ateliers.

LES VALEURS DE L'ASSOCIATION

Dans un souci de solidarité, transparence et participation démocratique, elle :

- * **s'assure de l'équilibre et du fonctionnement fluide de la pension.**

- * **fait appel à la solidarité de quartier et au bénévolat ;**

- * **propose des temps d'échange ouverts aux habitants.**

- * **va à la rencontre d'autres pensions de famille ;**

- * **forme ses membres à la gestion du lieu notamment en partenariat avec le réseau des pensions de famille de la Fondation pour le logement ;**

- * **s'inscrit dans un réseau local existant d'économie sociale et solidaire ;**

- * **veille à une gestion écologique du lieu.**

L'EQUIPE ACCOMPAGNATRICE

Valérie TARTIER, Directrice de l'établissement
07 83 95 17 38 - valerie.tartier@mdt14.fr
Jérémie ROCHAS, hôte de pension de famille
01 53 90 45 27 - jeremie.rochas@mdt14.fr

LE BUREAU

Co-président, Jean-Pierre COULOMB : 06 61 33 84 28
jean-pierre.coulomb@maisondesthermopyles.fr
Co-présidente, Dominique Mesfioui : 06 30 23 69 26
Trésorier, Gérard TRISTRAM
Secrétaire : Monique Van WEDDINGEN
Marie Annick GARNIER

Adresse du siège : Association Maison des Thermopyles 15, rue de Plaisance - 75014 Paris
www.maisondesthermopyles.fr

PROCEDURE D'ADMISSION

Lorsqu'un logement est vacant, l'équipe accompagnatrice le signale au service social du financeur gérant ce logement dans son contingent (Ville de Paris ou État). Ce dernier adresse alors à la direction de l'établissement le dossier d'un candidat / d'une candidate dont le profil et les besoins semblent correspondre à la Maison des Thermopyles. Lors d'une visite et d'un entretien, l'équipe évalue avec la personne si l'orientation est adaptée.

Nos partenariats externes et réseaux :

- La DRIHL
- Le SIAO Insertion
- La CAF de Paris
- La mairie du 14^{ème}
- La Fondation pour le Logement
- L'Union Professionnelle du Logement Accompagné (UNAFO)
- La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS)
- Le service social de Proximité Paris 14^{ème}
- Le Centre médico psychologique du centre hospitalier Sainte-Anne
- L'association Cap 14

Nos partenariats associatifs de quartier :

- L'association « Urbanisme et démocratie » et le jardin partagé des Thermopyles
- Le collectif logement du 14^{ème}
- Le café associatif « Le Moulin à café »
- La Régie de quartier « Flora Tristan »
- L'association « Florimont »
- Le Conseil de quartier Pernety



ASSOCIATION
MAISON DES THERMOPYLES
ASSOCIATION 1901 D'INTERET
GENERAL

MAISON DES THERMOPYLES
15, RUE DE PLAISANCE
75014 PARIS - 01 53 90 45 27



Ouverte depuis juin 2012, la Maison des Thermopyles comporte 25 places pour ses résidents

La construction du bâtiment a été réalisée par Paris Habitat-OPH. La gestion du lieu a été confiée à l'association Maison des Thermopyles (agrément préfectoral pour la gestion locative sociale).



